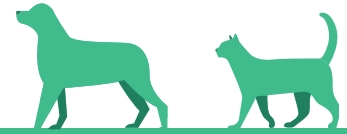




# Assurance santé des animaux

## TABLEAU DES GARANTIES

### Chien - Chat - Furet



#### NOS AVANTAGES



Adhésion possible dès le début de son troisième mois et jusqu'aux 12 ans de l'animal<sup>(1)</sup>  
Remboursement des vaccins sur toutes les formules  
Gestion du contrat en ligne



#### MAIS AUSSI

Forfait prévention complet dans la formule Premium +  
Plafond de garantie augmenté **2 500 € / an**

	RÉDUITE	CONFORT	COMPLÈTE	PREMIUM	PREMIUM +
<b>Frais chirurgicaux consécutifs à une maladie ou un accident</b> Honoraires du vétérinaire Frais de salle d'opération ou d'anesthésie	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Frais d'hospitalisation<sup>(2)</sup></b>	-	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Frais médicaux consécutifs à une maladie ou un accident</b> Honoraires du vétérinaire : consultation et soins Analyses et examens radiologiques	-	-	100 %	100 %	100 %
<b>Radiothérapie, Chimiothérapie</b>	-	-	250 € / an	500 € / an	
<b>Stérilisation</b>	jusqu'à 100 €	jusqu'à 100 €	jusqu'à 100 €	jusqu'à 100 €	jusqu'à 100 €
<b>Pharmacie</b>	jusqu'à 500 € / an	jusqu'à 500 € / an	jusqu'à 500 € / an	jusqu'à 750 € / an	jusqu'à 750 € / an
<b>Produits nutritionnels, compléments alimentaires</b>	-	-	-	50 % jusqu'à 100 € / an	
<b>Pack Prévention dont</b> • Vaccins • Vermifuges, antiparasitaires, dépistage (frais d'examen hors maladie diagnostiquée)		25 € / an Oui Non		50 € / an Oui Non	100 € / an ✓ (50 € / an) ✓ (50 % jusqu'à 50 € / an)
<b>Participation aux frais d'inhumation / crémation</b>	-	-	-	-	150 €
<b>Franchise<sup>(3)</sup></b>	30 %	25 %	15 %	15 %	15 %
<b>Plafond annuel et par maladie ou accident</b>	1 500 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €	2 500 €
<b>Délais de carence accident et en cas de chirurgie<sup>(4)</sup></b>	30 jours	30 jours	30 jours	15 jours	15 jours
<b>Délais de carence Maladie</b>	60 jours	60 jours	60 jours	60 jours	60 jours

(1) 10 ans pour les furets.

(2) Si hospitalisation > à 48 h, hors formules Premium et Premium + (si hospitalisation > à 24 h) ce délai de 24h ou 48h n'est jamais pris en charge peu importe la durée de l'hospitalisation.

(3) Franchises par sinistre. Sur formules Réduite et Confort : min 20 € max 106 € ; formules Complète, Premium, Premium + : min 20 € max 76 €.

Chaque visite chez un Docteur Vétérinaire constitue un sinistre. Le renouvellement du traitement prévu dans une ordonnance constitue un nouveau sinistre.

(4) Pour la formule Premium +, le délai accident est réduit à 3 jours si l'animal est âgé de moins de 6 mois à la date de l'accident.

Les garanties Frais chirurgicaux et médicaux recouvrent :	En inclusion sur toutes les formules	En option sur votre contrat
<ul style="list-style-type: none"> <li>Scanner, fibroscopie, échographie, thermographie : <b>100 € par examen, limité à 150 € par an</b></li> <li>Ambulance animalière jusqu'à <b>100 € par an</b></li> <li>Ligaments croisés jusqu'à <b>450 € par animal</b> (pour toute la durée de vie du contrat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement des frais de pension jusqu'à <b>200 € par an</b> en cas d'hospitalisation du maître &gt; à 48 h</li> <li><b>La garantie assistance complète</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital décès de l'animal au <b>choix entre 160 € et 1 500 €.</b></li> <li>Chiens et chats : Réduction des délais de carence à <b>1 jour en cas d'accident et 30 jours en cas de maladie (sauf formule Réduite).</b></li> </ul>

Contrat géré par ECA-Assurances, 92-98 Boulevard Victor Hugo. BP 83. 92115 Clichy Cedex. SA au capital de 1 009 000 €. R.C.S. NANTERRE B 402 430 276. Société immatriculée à l'Orias sous le N° ORIAS 07 002 344 en qualité de Courtier en assurance (appartenant à la catégorie «b» selon l'article L.521-2 du code des assurances). Le registre des intermédiaires d'assurances est tenu à jour par l'ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

Société régie par le code des assurances et placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, site internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) ; RC Professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances

Référence : TABGAR-INSUREM.FR.122021



Adhésion possible pour les lapins à partir de 3 mois jusqu'aux 7 ans de l'animal et pour les rongeurs<sup>(1)</sup> de 3 mois à 5 ans.

Remboursement des vaccins  
Gestion du contrat en ligne



Frais de stérilisation jusqu'à 100 € par animal  
Remboursement des frais de pension jusqu'à 200 € par an en cas d'hospitalisation du maître > à 48 h  
La garantie assistance complète

	COMPLÈTE
<b>Frais chirurgicaux consécutifs à une maladie ou un accident</b>	
Honoraires du vétérinaire	100 %
Frais de salle d'opération ou d'anesthésie	
<b>Frais d'hospitalisation<sup>(2)</sup></b>	100 %
<b>Frais médicaux consécutifs à une maladie ou un accident</b>	
Honoraires du vétérinaire : consultation et soins	100 %
Analyses et examens radiologiques	
<b>Radiothérapie, Chimiothérapie</b>	250 € / an
<b>Vaccins</b>	25 € / an
<b>Franchise</b>	15 % avec min. 20 € et max. 76 €
<b>Plafond de remboursement</b>	300 € / an
<b>Délais de carence Accident</b>	30 jours
<b>Délais de carence Maladie</b>	60 jours

(1) Les animaux assurés sont les lapins, les cochons d'Inde, les hamsters et les rats.

(2) Si hospitalisation > à 48 h ce délai de 48h n'est jamais pris en charge peu importe la durée de l'hospitalisation.



#### Les garanties Frais chirurgicaux et médicaux recouvrent :

- Scanner, fibroscopie, échographie, thermographie : 100 € par examen, limité à 150 € par an
- Pharmacie jusqu'à 100 € par an
- Ambulance animalière jusqu'à 100 € par an